Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Modernisation du réseau informatique cantonal

Propriétaire de son propre réseau informatique, doté de 14'000 km de fibres optiques et transportant données, images et voix, l'Etat de Vaud doit renforcer ce réseau et adapter certains de ses équipements aux technologies d'aujourd'hui. Il demande à cet effet au Grand Conseil un crédit de près de 17 millions de francs.

Le réseau cantonal vaudois (RCV) transporte actuellement l'ensemble des flux de données des services de l'administration cantonale et les communications téléphoniques de ses utilisateurs. Desservant 640 sites, il est basé sur des infrastructures fibres optiques (14'000 km) et sur plus de 2000 équipements électroniques qui assurent le routage et le transport des informations dans tout le canton.

Les premières étapes de déploiement de cet important réseau datent de 1998. Sa modernisation se fait par phases, définies dans un plan stratégique pour l'évolution des télécommunications de l'Etat. Ainsi, un crédit de 7,7 millions de francs a été voté en novembre 2007 par le Grand Conseil pour le renouvellement de la téléphonie. Un autre d'environ 10 millions sera sollicité en 2010 pour la modernisation des réseaux locaux, au nombre de 700. La présente demande de crédit porte sur les équipements du RCV qui vont être renouvelés et sur les liaisons qu'il faut renforcer.

Avec le développement attendu des systèmes d'information et leur évolution vers la cyberadministration, certaines parties du réseau deviennent plus critiques. Pour assurer une haute disponibilité, les équipements doivent être remplacés. Certains appareils arrivent en effet en fin de support en avril 2011 et connaissent un nombre important de pannes depuis quelques mois. Par ailleurs, les performances délivrées ne sont plus suffisantes pour faire face à l'augmentation constatée et planifiée des volumes d'information échangés sur le réseau. La solution proposée est dimensionnée pour répondre aux besoins durant cinq à six ans, tant en termes de performances que de qualité du service.

Une attention toute particulière est apportée à la maîtrise de la consommation d'énergie, qui figure parmi les critères de choix des équipements télécoms à renouveler.

Lausanne, le 20 août 2009

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 - Patrick Amaru, chef de la Direction des systèmes d'information, 021 316 11 88 - André Bourget, Direction des systèmes d'information, Vaud Télécom, 021 316 26 32